

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II

Selon l'enquête bisannuelle menée par le SRED en janvier 2025 auprès de la volée diplômée en 2023, 52% des jeunes sont encore en formation 18 mois après avoir obtenu un diplôme secondaire II. La poursuite d'une formation supérieure est quasi la règle après une maturité gymnasiale (91% des personnes diplômées) ou spécialisée (82%). La maturité professionnelle est elle aussi majoritairement orientée vers une poursuite des études (principalement en HES) avec 61% des personnes diplômées concernées. Après un certificat de l'ECG, outre les poursuites d'études vers le tertiaire, les orientations se font également fréquemment vers d'autres formations de niveau secondaire II. Pour les CFC, la poursuite d'études est quatre fois plus fréquente pour celles et ceux qui ont obtenu leur titre en école (40%) que par la voie duale (10%). Quant à l'AFP, elle permet à quatre jeunes sur dix qui l'ont obtenue de poursuivre leur formation, principalement en CFC.

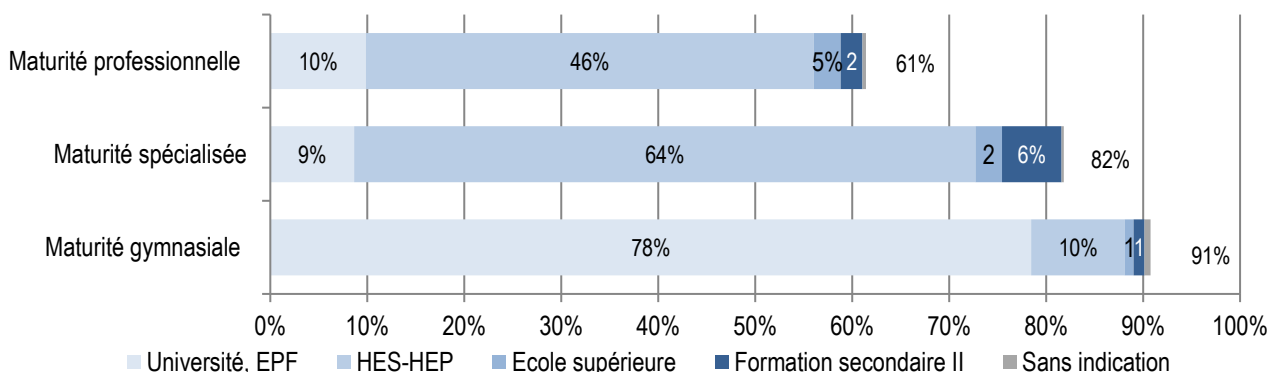
Après l'obtention d'une certification de niveau secondaire II, alors qu'une partie des jeunes décide d'entrer dans la vie active (voir fiche H2. *Accès au marché du travail après une certification secondaire II*), d'autres poursuivent des études. Cette décision concerne plus souvent les jeunes qui ont obtenu un titre généraliste (maturité gymnasiale, certificat de l'ECG, maturité spécialisée). Toutefois, depuis la mise en place des maturités professionnelles, des hautes écoles spécialisées (HES), des écoles supérieures (ES) et de la « passerelle Dubs », les détenteurs de titres professionnels continuent plus fréquemment des études de niveau tertiaire.

Une enquête menée périodiquement par le SRED permet de connaître la situation des personnes diplômées du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre (voir la rubrique *Pour comprendre ces résultats*). D'une manière générale, la poursuite d'études ne se fait pas nécessairement juste après l'obtention d'un titre de niveau secondaire II. Diverses activités peuvent s'intercaler avant elle, comme des séjours linguistiques, des activités citoyennes (service civil ou militaire) ou des périodes d'emploi. De même, la poursuite d'études post-diplôme n'est pas nécessairement exempte de réorientations. Tous diplômes confondus, 40% des personnes certifiées connaissent une transition indirecte entre le moment où elles obtiennent leur titre secondaire II et la situation de formation exercée 18 mois après (voir fiche H1. *Situation 18 mois après une certification secondaire II*).

Trois types de maturités menant à des orientations différenciées

La part de jeunes poursuivant des études 18 mois après un diplôme secondaire II est très stable dans le temps : globalement, tous diplômes secondaires II confondus, c'est le cas de 52%, un pourcentage que l'on observait déjà dans la volée 2015. Après la maturité professionnelle, 61% des jeunes poursuivent des études (versus 60% pour la volée 2021), principalement vers les HES (voir H3.a). Parmi la volée diplômée en 2023, on estime qu'environ soixante jeunes (10%) ont rejoint l'université après une passerelle Dubs (voir *Pour comprendre ces résultats*). On constate néanmoins que la poursuite d'études est différenciée selon le domaine professionnel de la maturité professionnelle (et du CFC) : celle-ci est par exemple plus fréquente pour les titulaires d'une maturité professionnelle technique (70%). Plusieurs éléments peuvent expliquer cette situation : les perspectives d'études supérieures sont plus larges après ces types de maturités professionnelles (HEG, HEPIA, formation en école supérieure) ; le profil scolaire des personnes concernées était plus élevé à la sortie du cycle d'orientation (CO) ; ou encore, les possibilités d'emploi sont parfois limitées avec un CFC et une maturité professionnelle selon le métier préparé. On observe par ailleurs que 76% des titulaires de maturités professionnelles techniques sont obtenues en parallèle du CFC dans le cadre d'un cursus dit « intra » (dont les conditions d'admission à l'issue du CO sont identiques à celles exigées pour aller au Collège de Genève), alors que ce taux est de 58% pour l'ensemble des maturités professionnelles.

H3.a Formation suivie par les titulaires d'une maturité, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2023



Source : SRED/Enquête EOS 2025 - Volée diplômée en 2023.

Après une maturité spécialisée, 82% des jeunes de la volée diplômée en 2023 poursuivent des études 1 (versus 80% pour la volée 2021). C'est majoritairement vers les HES que se dirigent les personnes diplômées en 2023 (64%) (voir **H3.a**), principalement dans les hautes écoles du domaine de la santé (26%) et du travail social (23%). Ces orientations sont en partie le reflet de la répartition de la volée diplômée en 2023 dans les différentes options de la maturité spécialisée (41% en santé et 42% en travail social). Relevons aussi quelques orientations vers la HEP Vaud, après une maturité spécialisée dans le domaine de la pédagogie (2%). Les écoles supérieures ne représentent que 2% des orientations, avec principalement l'École supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESEDE). Par ailleurs, 9% des titulaires de la maturité spécialisée ont rejoint l'université via la passerelle Dubs. Les autres orientations de niveau secondaire II, principalement des jeunes en train de réaliser la passerelle Dubs, concernent environ une trentaine de personnes diplômées (6%).

Dix-huit mois après leur diplôme, 91% des titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en juin 2023 sont en formation, principalement dans une haute école universitaire (HEU : université, école polytechnique fédérale [EPF]) (voir **H3.a**). Cette proportion, relativement stable depuis de nombreuses années, est proche de celle qui peut être observée au niveau national. Les titulaires d'une maturité gymnasiale qui déclarent d'autres activités au moment de l'enquête en janvier 2025 sont assez rares (4% sont en emploi ou en recherche d'emploi, 5% effectuent leurs obligations civiles ou militaires, un voyage ou un séjour linguistique) et dans une situation souvent provisoire, dans la mesure où ces jeunes pensent changer de situation à court terme, pour commencer ou reprendre une formation dans la plupart des cas (voir fiche **H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II**).

La transition entre l'obtention du certificat de maturité gymnasiale et les études suivies 18 mois plus tard n'est cependant pas toujours directe. La moitié des personnes diplômées (47%) ont ainsi connu une ou plusieurs activités entre l'obtention de leur titre et le moment de l'enquête qui intervient 18 mois plus tard. Par exemple, 20% déclarent avoir pris une année sabbatique, 10% des jeunes déclarent avoir interrompu une formation avant d'en commencer une autre, 10% ont effectué leurs obligations militaires ou civiles et 8% des jeunes déclarent avoir exercé un emploi.

Après une maturité gymnasiale : des orientations partiellement structurées par l'option spécifique

La situation 18 mois après l'obtention d'une maturité gymnasiale est assez fortement structurée par l'option spécifique (OS) choisie durant le cursus. On retrouve chez les titulaires d'une maturité gymnasiale obtenue en 2023 à peu près la même configuration que pour les volées précédentes, avec de légères variations. Certaines orientations sont traditionnellement privilégiées en fonction des options choisies en formation gymnasiale. Ainsi, les élèves ayant opté pour les langues modernes s'orientent fréquemment vers la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Celles et ceux ayant suivi l'option physique et application des mathématiques se tournent généralement vers une école polytechnique fédérale ou la faculté des sciences. L'option biologie et chimie conduit souvent vers les facultés de médecine ou de sciences, tandis que l'option économie et droit amène plus souvent à des études au sein des facultés d'économie ou de droit (voir **H3.b**). Néanmoins, ces orientations ne sont de loin pas univoques. Par exemple, 19% des titulaires d'une maturité gymnasiale option *langues anciennes* (soit une dizaine de personnes) fréquentent une EPF 18 mois après ; 13% de celles et ceux qui ont suivi une option *langues modernes* sont en faculté d'économie ; environ 15% de celles et ceux qui avaient un profil *biologie et chimie* ou *économie et droit* étudient, 18 mois après, en psychologie ou en sciences de l'éducation. Cette répartition illustre le caractère double de la maturité gymnasiale : généraliste et orientée en même temps.

En effet, pour une partie des jeunes, le profil de la maturité est clairement une pré-orientation dans un domaine qu'ils ou elles vont approfondir dans leurs études supérieures, alors que pour d'autres, c'est un choix qui permet de tester et d'aborder des champs disciplinaires qui n'ont pas de rapport direct avec l'orientation envisagée, que ce soit par volonté d'ouverture à des domaines d'intérêt différents ou pour des raisons plus « stratégiques » (réputation, exigences, etc.).

Les jeunes qui ont un profil artistique (*arts visuels* ou *musique*) fréquentent proportionnellement plus souvent que les autres une HES, par exemple la Haute école d'art et de design (HEAD) ou la Haute école de musique (HEM) qui offrent une gamme importante de formations directement liées à ces disciplines, même s'il faut relever que l'Université de Genève propose des cursus en lien avec ces OS (histoire de l'art et musicologie à la faculté de lettres).

H3.b Orientation dans les hautes écoles des titulaires de maturité gymnasiale, selon l'option spécifique suivie, volée diplômée en 2023

Option spécifique	Nombre total de personnes diplômées	Droit	Médecine	Lettres	Sciences	Psychologie et sciences de l'éducation	Traduction	Sciences de la société	Économie et management	EPF	HES HEP	Total
Langues anciennes	58	9%	5%	28%	12%	12%	0%	5%	0%	19%	10%	100%
Langues modernes	214	13%	3%	13%	5%	21%	1%	11%	13%	4%	16%	100%
Physique et applic. des maths	190	3%	6%	1%	15%	3%	0%	1%	7%	61%	4%	100%
Biologie et chimie	455	6%	28%	2%	20%	14%	0%	4%	5%	14%	7%	100%
Économie et droit	318	19%	3%	6%	5%	16%	0%	13%	24%	2%	12%	100%
Arts visuels	179	4%	1%	17%	8%	27%	0%	13%	5%	4%	21%	100%
Musique	44	11%	11%	16%	0%	27%	0%	0%	9%	5%	20%	100%
Ensemble	1'458	9%	11%	8%	11%	16%	0%	8%	11%	15%	11%	100%

N.B. 1'520 jeunes obtiennent une maturité gymnasiale et sont en formation 18 mois plus tard. Après l'obtention d'une maturité gymnasiale, environ 60 jeunes entreprennent une formation hors d'une haute école (p. ex. une autre formation de niveau secondaire II, une formation en école supérieure) ou n'ont pas indiqué la faculté suivie.

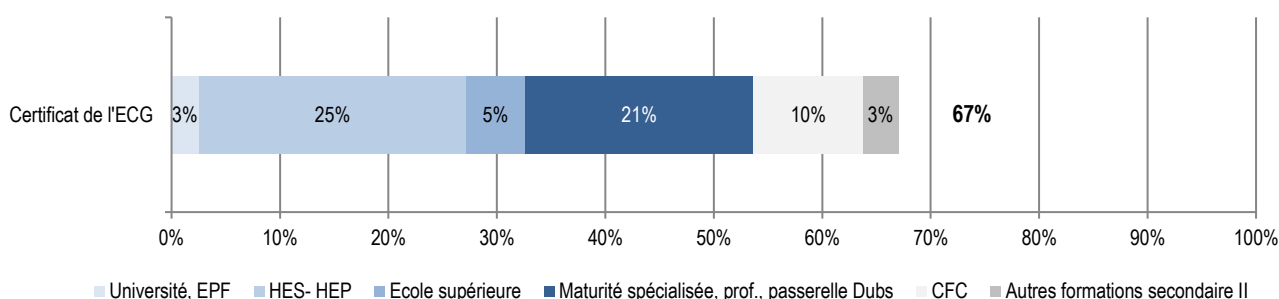
Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Des poursuites d'études plurielles après un certificat de l'ECG

Dix-huit mois après l'obtention de leur certificat de l'ECG, plus des deux tiers des titulaires sont en formation (voir **H3.c**). Ce taux est relativement stable par rapport à celui de la volée 2021 (63%). Parmi les titulaires d'un certificat de l'ECG, près de 3 personnes diplômées sur 10 fréquentent une haute école (essentiellement une HES, et plus marginalement une HEU), après l'avoir complété par une maturité spécialisée. Les écoles supérieures représentent 5% des orientations. Deux jeunes sur dix (21%) sont encore en train d'accomplir une maturité, essentiellement spécialisée – soit parce qu'ils ou elles ne l'avaient pas commencée directement après le certificat de l'ECG, soit parce qu'ils ou elles redoublent – ou encore une passerelle Dubs (certificat complémentaire permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières des HEU suisses et polytechniques fédérales). Enfin, 13% (soit environ une centaine de titulaires du certificat de l'ECG) entreprennent une deuxième formation de niveau secondaire II autre que la maturité spécialisée. Il s'agit principalement d'un CFC dual dans les domaines de la santé, du social et du commerce.

La variabilité des formes de la poursuite de la formation après le certificat de l'ECG fait écho à la diversité du public de cette école, qui attire aussi bien des jeunes qui se destinent aux études supérieures que des jeunes qui sont encore en phase d'orientation et pour qui l'ECG permet ensuite une intégration dans une formation professionnelle initiale. En plus de l'orientation classique en 1^{re} de l'ECG après le CO, qui a tendance à se renforcer un peu numériquement ces dernières années, l'ECG est aussi une solution de réorientation pour nombre d'élèves provenant du Collège, mais également une opportunité d'orientation pour des jeunes en difficultés scolaires qui ont intégré l'ECG après un passage par une solution de transition (classe préparatoire de l'ECG).

H3.c Formation suivie par les titulaires d'un certificat d'école de culture générale, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2023



Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023)

Les titulaires d'un CFC plein temps poursuivent quatre fois plus souvent leurs études que celles et ceux de la voie duale

Dix-huit mois après l'obtention d'un CFC, la proportion de jeunes encore en formation varie sensiblement selon ses modalités d'obtention. Quatre jeunes sur dix ayant fait leur apprentissage à plein temps en école poursuivent leur formation, contre seulement 10% de celles et ceux ayant suivi la voie duale (voir **H3.d**). Cette différence illustre en partie le choix qui a présidé à l'orientation ; en effet, les jeunes qui privilégient la voie duale souhaitent davantage une entrée rapide dans le monde professionnel (Mouad et Rastoldo, 2015). Le taux de poursuite d'études après un CFC plein temps est stable par rapport à la volée 2021 (40%). Notons que près de sept jeunes sur dix qui sont en formation après un CFC plein temps évaluent très positivement les possibilités d'emploi ultérieur une fois leur formation terminée.

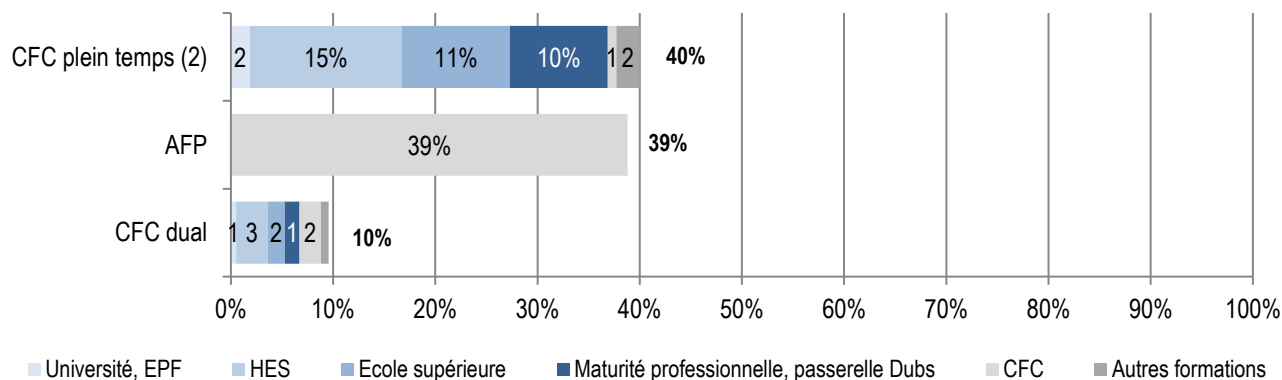
Les titulaires d'un CFC plein temps (sans maturité professionnelle intégrée) qui entreprennent des études supérieures entrent souvent en HES (15%, après avoir acquis entretemps une maturité professionnelle post-CFC) ou en école supérieure (11%). Les orientations vers l'université (après une passerelle Dubs) sont rares 18 mois après l'obtention d'un CFC (2%, soit une dizaine de personnes), notamment en raison du temps nécessaire pour obtenir une maturité professionnelle et effectuer la passerelle Dubs. En effet, certaines personnes titulaires d'un CFC (9%) sont encore dans l'accomplissement de la maturité professionnelle (en cas de parcours non linéaire) ou de la passerelle Dubs. Relevons enfin que quelques jeunes suivent une autre formation de niveau secondaire II (le plus souvent un second apprentissage en dual ou à plein temps en école).

L'AFP : une première étape vers le CFC pour une partie des jeunes

Après l'obtention d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 39 % des titulaires poursuivent une formation visant l'acquisition d'un titre de niveau secondaire II plus exigeant : le CFC (voir **H3.d**). Ce taux de poursuite d'étude est en baisse par rapport à la volée 2021 (49%). Cette diminution est parallèle au fait qu'un plus grand nombre de titulaires d'une AFP a accédé directement à l'emploi après leur diplôme (voir [fiche H2](#)).

Notons que le taux actuel se rapproche ainsi de celui observé lors de volées précédentes (37 % en 2017 et 41 % en 2019). L'AFP remplit donc pour une partie des jeunes un rôle de tremplin vers le CFC, en particulier pour celles et ceux dont les difficultés scolaires n'ont pas permis un accès direct à cette formation.

H3.d Formation suivie par les titulaires d'un CFC⁽¹⁾ ou d'une AFP, 18 mois après l'obtention de leur titre, volée diplômée en 2023



⁽¹⁾ CFC uniquement (sans maturité professionnelle dite « intra »).

⁽²⁾ Y compris le diplôme cantonal d'assistant et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Satisfaction plutôt élevée à l'égard des formations suivies après l'obtention de leur titre secondaire II

L'analyse de la satisfaction des jeunes à l'égard de la formation qu'elles ou ils suivent 18 mois après l'obtention de leur titre secondaire II montre un degré de satisfaction relativement élevé sur une échelle allant de 1 (*très faible satisfaction*) à 9 (*très grande satisfaction*), qu'il s'agisse du choix de la formation (score moyen de 7.3), de son contenu (7), des possibilités d'études ultérieures (7.3) ou encore des perspectives d'emploi (7.1) (voir H3.e).

On constate néanmoins quelques différences selon le type de formation suivie. Les jeunes en formation dans une EPF présentent le niveau de satisfaction le plus élevé sur les quatre aspects mesurés (par exemple 8.2 sur 9 pour les possibilités d'études ultérieures et 7.9 sur 9 pour le choix de la formation). Outre les jeunes en EPF, celles et ceux qui suivent une formation dans une HES-HEP ou une école supérieure estiment leurs perspectives d'emploi légèrement meilleures (scores respectifs de 7.3 et 7.5) que les jeunes qui sont encore en formation de niveau secondaire II (score de 6.6) ou dans une moindre mesure à l'université (score de 7 sur 9), probablement en raison du caractère davantage professionnalisant des formations dans les HES et écoles supérieures. Deux constats qui perdurent dans le temps sont également assez illustratifs du sentiment de satisfaction générale des jeunes en formation, 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II : près de deux tiers des jeunes (65 %) envisagent leur avenir de manière très positive (en attribuant une note de 7, 8 ou 9 sur 9), et 63 % ont la conviction qu'elles ou ils exerceront un métier en lien direct avec la formation suivie actuellement.

H3.e Indicateurs de satisfaction⁽¹⁾ de la formation suivie 18 mois après l'obtention du diplôme secondaire II, volée diplômée en 2023

	Université	EPF	HES - HEP	Écoles supérieures	CFC, matu pro., matu spéc. et passerelle Dubs	Autre formation ⁽²⁾	Ensemble
Choix de cette formation	7.3	7.9	7.1	7.8	7.1	6.9	7.3
Contenu de cette formation	7.1	7.8	6.6	7.4	6.7	6.9	7.0
Possibilités d'études ultérieures	7.3	8.2	7.0	7.5	7.3	7.5	7.3
Perspectives d'emploi offertes	7.0	7.7	7.3	7.5	6.6	6.7	7.1
Nombre de jeunes en formation (effectifs pondérés)	1'193	225	755	145	412	30	2'760

N.B. Les personnes diplômées qui préparent un dossier ou qui sont en stage n'ont pas été interrogées sur la satisfaction à l'égard de leur formation (624 jeunes).

⁽¹⁾ Moyenne des réponses fournies par les jeunes sur une échelle de 1 (*très faible satisfaction*) à 9 (*très grande satisfaction*).

⁽²⁾ Principalement, Collège pour adultes ou École de culture générale (certificat et maturité spécialisée).

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Sarah Najjar)

Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP. [Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et Genève | ge.ch](https://www.ge.ch/document/que-font-les-jeunes-18-mois-apres-l-obtention-de-leur-diplome-de-niveau-secondaire-ii-etat-des-lieux-dans-les-cantons-de-vaud-et-geneve)
- *Éclairages No 2 : Le point sur la formation professionnelle initiale à Genève*. <https://www.ge.ch/actualite/eclairages-no-2-point-formation-professionnelle-initiale-geneve-23-05-2023>
- Mouad, R., Brüderlin, M. (2020). *L'École de culture générale à Genève : une école singulière au cœur du secondaire II. Parcours et représentations*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/ecole-culture-generale-geneve-ecole-singuliere-au-coeur-du-secondaire-ii-parcours-representations>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2022). *Portrait de l'attestation de formation professionnelle à Genève. Regards des jeunes, des écoles et du monde professionnel*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/portrait-attestation-formation-professionnelle-geneve-regards-jeunes-ecoles-du-monde-professionnel>
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2020). *Attractivité et valorisation des titres de la formation professionnelle. Panorama de la formation professionnelle*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/attractivite-valorisation-titres-formation-professionnelle-panorama-formation-professionnelle>
- Mouad, R. et Rastoldo, F. (2015). « Formation professionnelle : le 'choix' de l'alternance. L'exemple du canton de Genève. » In Boudesseul et al. (éd). *Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ?* Marseille : CEREQ. [Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ? - HAL-SHS - Sciences de l'Homme et de la Société](https://www.ge.ch/document/alternance-et-professionnalisation-des-atouts-pour-les-parcours-des-jeunes-et-les-carrieres)

Pour comprendre ces résultats

L'enquête EOS : il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des personnes diplômées 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève.

Le questionnaire, adressé à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève, est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation 18 mois après la certification (soit janvier 2025 pour les personnes diplômées en juin 2023), une évaluation de cette situation, un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, dans le cas de la poursuite d'études, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes, ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

Passerelle Dubs : passerelle d'une année destinée aux détentrices et détenteurs d'une maturité professionnelle ou spécialisée qui souhaitent intégrer une haute école universitaire.

Effectifs pondérés : Le taux de réponse à l'enquête est de 48% pour l'enquête réalisée auprès de la volée diplômée en 2023 (3'190 personnes ont répondu sur 6'709 personnes diplômées) Une pondération a été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée. Faute d'effectifs suffisants, les poursuites de la formation des titulaires d'un CFC pour adultes ainsi que d'une passerelle Dubs ne sont pas présentés ici.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>